



SPÉCIALISTE EN PROMOTION
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ
AVEC BREVET FÉDÉRAL (SAPAPS)

Brevet fédéral





SPÉCIALISTE EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ AVEC BREVET FÉDÉRAL.



TABLE DES MATIÈRES

4.1	Modules de Base Modules principaux	06
4.2	Module à choix Module de révision : (optionnel)	07
7.	Enseignement	09

1. PUBLIC CIBLE

Le brevet fédéral de « Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé », s'adresse aux personnes travaillant dans le milieu du fitness et de l'activité physique et de la santé et souhaitant approfondir leurs connaissances dans des domaines tels que la science du mouvement, la méthodologie de l'entraînement mais également dans la gestion et les ressources humaines afin d'obtenir un diplôme supérieur reconnu sur le plan fédéral.



2. CONDITION D'ADMISSION

Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé avec brevet fédéral de l'orientation

FITNESS ET ACTIVITÉ SANTÉ.

Sont admis à l'examen final

les candidats qui :

justifient d'un certificat fédéral de capacité d'assistant(e) en promotion de l'activité physique et de la santé, des examens modulaires requis (attestations d'équivalence) et, conformément à l'article 1.2, d'au moins 3500 heures de pratique professionnelle sur une période allant de 2 ans minimum à 5 ans maximum à compter de la date de l'examen; ou justifient d'un autre certificat fédéral de capacité ou d'une maturité et des examens modulaires requis (attestations d'équivalence), ainsi que d'une expérience professionnelle, conformément à l'article 1.2, d'au moins 5000 heures sur une période allant de 2,5 ans minimum à 5 ans maximum à compter de la date de l'examen.

Il convient de présenter un certificat BLS (RCP) valide à la date de l'examen (le cours doit avoir été suivi durant les deux dernières années).

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais impartis conformément au règlement d'examen.

Pour les diplômés étrangers, une attestation de niveau délivrée par le SEFRI est en principe nécessaire afin de déterminer si le titre est au minimum d'un niveau équivalent à un CFC ou à la maturité.

<https://www.sbf.admin.ch/sbfi/fr/home/bildung/reconnaissance-de-diplomes-etrangers.html>

Vous trouverez de plus amples détails dans les directives relatives au règlement d'examen :

<https://www.sfgv.ch/fr/formation/examen-professionnel-avec-brevet-federal/reglement/>

3. TITRE OBTENU

Suite à la réussite des examens modulaires du cours préparatoires, à l'attestation d'une expérience pratique et à la réussite des examens pratiques et théoriques finaux, Les candidats obtiennent le titre de **spécialiste en Promotion de l'activité physique et de la santé avec Brevet fédéral**

4. CONTENU

Le brevet fédéral de spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé **s'obtient à la suite de la validation préalable des 7 examens modulaires des cours préparatoires ainsi qu'un examen final écrit et pratique.**



Modules de Base :

192 périodes et 4 validations

Module de base I :

Physiologie et Anatomie II

32 périodes/examen écrit de 60 min

Module de base II :

Méthodologie de l'entraînement II

40 périodes/examen écrit de 60 min

Module de Base III :

Psychologie de l'apprentissage, didactique et méthodologie

40 périodes/examen écrit de 60 min

Module de Base IV et V :

Activité motrice fonctionnelle

80 périodes/Examen écrit de 60 minutes
+ examen pratique de 30 minutes

Modules principaux :

104 périodes et 2 validations

Module principal 1 et 2 :

Design et planification de programme d'entraînement et/ ou de cours collectif

64 périodes/un dossier à rendre + examen écrit de 90 min

Module principal 3 :

Mode de vie et promotion de la santé

40 périodes/examen écrit 90 min



Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé avec brevet fédéral.

Modules à choix : (1 à Choix)

324 périodes et 7 validations

Module à choix 1 :

324 périodes et 7 validations

réseau et formation continue

32 périodes/examen écrit 60 min

Module à choix 2 :

vente et administration

32 périodes/examen écrit 60 min

Module à choix 3 :

Gestion des collaborateurs

32 périodes/examen écrit 60 min

En résumé :

32 périodes et 1 validation

Modules de révision : (optionnel)

Révision modules de Base :

10 périodes

Révision examen final :

10 périodes

+ Frais d'examen modulaire

5. MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation

- 7 évaluations modulaires théorique et/ou pratique avant de se présenter à l'examen final.

6. OBTENTION DU DIPLÔME FÉDÉRAL DE SPÉCIALISTE EN PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ..



- Au moins 80% de présence et de participation active aux cours
- Réussite des 7 examens modulaires préalables
- Une attestation d'expérience pratique de 3500 à 5000 Heures sur une période de 2 à 5 ans.
- Réussite des examens finaux



7. ENSEIGNEMENT

- Notre réseau d'enseignants se compose de de spécialiste diplômés (Doctorat, master, brevet fédéral) couvrant chaque domaine d'enseignement. De plus, chacun d'entre eux cumulent plusieurs années d'expérience et d'expertise dans leurs domaines respectifs.
- Ce réseau permet ainsi aux apprenants de faire directement le lien entre la théorie et la pratique professionnelle.

8. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Durée et organisation

324 périodes d'enseignement réparties en 7 cours modulaires (samedi, dimanche, lundi), durant 2 ans

Lieu

CPLN – École des arts et métiers
Maladière 84
2002 Neuchâtel

Renseignements et inscriptions

Fiche de renseignement + CV+ photo
passeport

Coûts

www.cpln.ch/SAPAPS

Coordinateur de formation

Grégory Loeffel
gregory.loeffel@rpn.ch

Information Technique sur le Brevet fédéral

Numéro du diplôme : 85040

CPLN – École des arts et métiers

Tél : 032 717 40 20

cpln-eam-fc@rpn.ch

Le CPLN s'accorde le droit d'admission ou de refus à la formation. Il est du devoir de chaque candidat et non de l'école de s'assurer que l'admission à l'examen final est validée par l'association..

Contactez-nous pour de plus amples informations ou consultez notre site Internet : **www.cpln.ch**



Visitez notre site pour plus d'informations : www.cpln.ch

Nos partenaires et collaborations :



Spezialist/in Bewegungs-
und Gesundheitsförderung
mit eidg. Fachausweis



CPLN – EAM - FC
École des arts et métiers
Formation continue

Case postale 212
Maladière 84
2002 Neuchâtel

Tél. +41 32 717 40 20
cpln-eam-fc@rpn.ch
www.cpln.ch